

Journal d'informations municipales de CHÂTILLON-EN-DIOIS Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénevisse, Les Nonières

Cérémonie du 11 novembre 2022

Après une introduction en musique par nos musiciens fidèles Alain Minard, Jean-Pierre Pellini, Sylvie Danez et Serge Baude accompagnés au chant par Sylvette Martin, Eric Vanoni prend la parole pour saluer l'assistance et en particulier les pompiers, ainsi que des militaires représentant l'armée de l'air, la gendarmerie et l'armée de terre.



Puis il entame le traditionnel discours :

"Nous célébrons aujourd'hui le 104^e anniversaire de la fin de la première guerre mondiale sur le front du nord et de l'est de la France. Il faudra attendre le 30 octobre pour que les combats cessent contre l'empire ottoman. À ce propos, j'ai une pensée émue pour notre ami Jean Oddoz qui nous a quittés il y a quelques jours et qui nous a raconté dans un de ses livres l'histoire de son grand père de Creyers, qui a été mobilisé et est parti pour les Dardanelles. Il ne sera de retour dans le Diois qu'au printemps 1919."

Martine Vincent poursuit :

"Cette guerre de 14/18 est souvent appelée la grande guerre ... C'est aussi le premier conflit armé qui prend une dimension mondiale et dans lequel s'impliquent les États Unis.

Avec ce terme "grande guerre", nous sommes dans une forme de respect... Le respect pour ceux et celles qui sont morts ou qui ont été blessés pour défendre la patrie. Aucune famille, aucun village

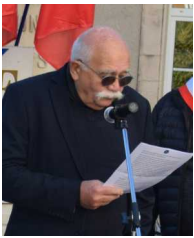


n'a été épargné et tous ont été endeuillés par ce conflit. Le moindre hameau, la moindre commune a sur sa place ou dans son temple ou son église une plaque, un monument pour se souvenir. Aujourd'hui nous avons le devoir de nous souvenir, bien après que les derniers survivants ont disparu. Nous sommes au pied de notre poilu victorieux. S'il exprime toute l'énergie déployée par nos combattants, s'il tient les palmes de la victoire, ... cela ne doit pas nous faire oublier le bilan de cette guerre qui est particulièrement affreux par le nombre de soldats morts et de blessés... et aussi l'importance du nombre de victimes civiles. Jamais un conflit n'avait autant infligé de souffrances aux populations civiles.

Monique Orand :

Cette horreur de la guerre nous la revivons aujourd'hui. Elle qui, depuis le 22 février 2022, s'est invitée, tous les jours, sur nos écrans...





Bernard Ravet :

Ce parallèle entre 14-18 et aujourd'hui s'impose car nous devons nous souvenir que cette grande guerre fut tellement horrible que dans nos familles, nos arrière-grands-parents disaient dans les années 20 qu'ils espéraient que ce serait "la der des ders"...

Cette guerre de 1914 /18 est aussi marquée par des innovations technologiques qui modifient profondément les combats : aviation, véhicules motorisés, mais aussi l'apparition de nouvelles armes comme les gaz, ainsi que le rappelle le masque à gaz qui pend à la ceinture de notre poilu victorieux.

Au fil de l'histoire, surtout après les deux guerres mondiales, la nécessité s'est fait jour de la construction de normes juridiques internationales pour régler les conflits armés dans le cadre de conventions internationales, y compris avec l'existence des armes nucléaires .

Les principes de ces conventions reposent sur des logiques d'humanité : éviter les souffrances superflues en distinguant les combattants des non-combattants, les militaires des civils. Un autre principe est la proportionnalité : éviter des pertes ou dommages inutiles ou excessifs au regard de l'avantage militaire escompté... Ce rappel, à lui seul, montre que ces principes fondamentaux sont bafoués au quotidien par la Fédération de Russie.

Eric Vanoni :

Dans le monde démocratique civilisé par le droit international, les souffrances qu'endurent aujourd'hui les civils ukrainiens, méritent notre indignation. Mais dans la logique des dictateurs, l'histoire ne fait que se répéter avec de probables crimes de guerre.

Si je dédie cette commémoration à nos soldats morts pour la France, je la dédie aussi aux Ukrainiens qui, comme nos poilus et nos résistants du Vercors, sacrifient aujourd'hui leur vie pour la

Liberté et contre l'envahisseur. J'apporte tout notre soutien aux civils Ukrainiens réfugiés à Châtillon et dans le Diois.

Cette commémoration, c'est aussi un appel au respect du droit international, à la fin de ce conflit pour que cesse la souffrance des populations ukrainiennes et russes ...



Vive la Paix
Vive la France

Après ce discours Jacques Malod lit le message de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux anciens combattants et à la mémoire. Dans ce message d'hommage à tous les morts pour la France.

Extraits : "Commemorons ces soldats dont les noms doivent rester gravés dans nos mémoires comme ils le sont sur nos monuments aux morts, dans les villes et les villages de France, dans l'Hexagone comme dans les Outre-mer.

Souvenons-nous des soldats venus d'Afrique, du Pacifique, des Amériques et d'Asie, de ces soldats alliés venus verser leur sang pour la France, et défendre avec nous la liberté sur une terre qu'ils ne connaissaient pourtant pas.

Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires, car "*ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir*", écrivait Anatole France. ..

Cette année nous honorons deux soldats morts pour la France au Mali : le maréchal des logis chef Adrien Quélin et le brigadier-chef Alexandre Martin. Honorons leur sacrifice et celui de tous les soldats qui ont versé leur sang pour la France. "

La cérémonie se poursuit avec le dépôt d'une gerbe par Frédéric Sauvet et une minute de silence. Enfin la Marseillaise clôt la cérémonie.



Dimanche 30 octobre, la Foire d'automne

Sans doute grâce à une météo très favorable, la foule s'est pressée pour cette foire. Les nombreux stands de commerçants, disposés des 2 côtés de la rue du Reclus, et offrant les fruits d'automne (pommes, châtaignes, courges, ...) ou des articles forains, la fanfare de l'Echo du Diois, tout a concouru à satisfaire les badauds. En bas de la rue de La Baurie, au pied du trompe l'œil, la buvette a fonctionné à plein quasiment toute la journée.

La coopérative scolaire a vendu force crêpes et gâteaux et une trentaine de personnes se sont intéressées à l'art postal, une animation proposée par la bibliothèque municipale.



Nouveaux panneaux d'affichage dans les villages.

Jusqu'à présent chaque village disposait d'un panneau d'affichage officiel, fermé à clef, et réservé à la communication de la mairie. Seuls les villages de Châtillon et des Nonières proposaient des panneaux permettant à tout un chacun d'afficher, qui un évènement, qui une fête, qui une proposition d'activité... Pour les autres villages, les affiches étaient punaisées ou scotchées un peu n'importe où : portes de hangar, de grange, de scierie...

Très récemment, les villages d'Archiane, de Béneise, de Mensac et de Menée se sont vus dotés d'un panneau en bois, avec un petit toit, installé dans un endroit bien visible, histoire que les informations autres qu'officielles aient leur lieu de communication.

Et ça marche ! À peine posés, les panneaux ont reçu plusieurs affiches. La commune a donc comblé un vrai besoin de la population !

Cependant, n'oublions pas d'aller quand même

consulter le panneau officiel, pour connaître les informations que la mairie porte à la connaissance des habitants de notre commune.



Des nouvelles de la bibliothèque

Les 29 et 30 octobre : vente de livres

L'association Châtillon Livres et Rencontres a proposé sa vente habituelle de livres. Ce sont 163 acheteurs qui se sont procuré près de 800 ouvrages. Merci à tous, ceux qui ont donné des livres, et ceux qui en ont acheté !

Rendez-vous en juin, pour la prochaine vente !



Dimanche 30 octobre

Au milieu de la foire d'automne, "les Timbrées" ont proposé de réaliser des courriers originaux. Certains amateurs d'art postal étaient même venus exprès. Plus de 35 lettres ont ainsi été confectionnées par les passants curieux.



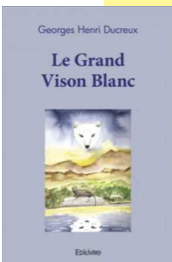
Au programme en décembre

Dimanche 18 décembre de 10h30 à 12h

Georges-Henri Ducreux, écrivain et musicien, qui habite Miscon, présentera son dernier roman, "Le grand vison blanc" et ses recueils de nouvelles. Vous pourrez le rencontrer et vous procurer ses livres.

Jeudi 22 décembre de 14h à 16h

L'équipe des bénévoles prépare des surprises autour de livres d'art. Petits, accompagnés, ou grands, vous pourrez feuilleter, lire, jouer sur le



Vendredi 4 novembre Animation Champollion

Une quinzaine de personnes, pour une moitié adultes, pour l'autre moitié enfants, se sont penchées attentivement sur les énigmes proposées autour de Champollion, des hiéroglyphes et des écritures. Et elles sont reparties avec une tablette d'argile soigneusement gravée par leurs soins.



En fin d'après midi, 30 personnes ont écouté avec plaisir la conférence de Dominique Yalopoulos sur les hiéroglyphes, les scribes et leurs rôles dans la société égyptienne.



thème des peintres et de leurs œuvres et créer des cartes de vœux. Inscription recommandée

Aux heures d'ouverture, auprès de la bibliothèque ou par mail bibliotheque@mairie-chatillonendiois.fr ou par téléphone 04 75 21 25 64

Pendant les fêtes, la bibliothèque sera ouverte aux jours et horaires habituels sauf les dimanches 25 décembre et 1^{er} janvier.

Bibliothèque de Châtillon en Diois
Place du Reviron

Jeudi 22 décembre
14h - 16h



**Peintres
en livres
et en jeux**

Petits et grands,
venez feuilleter,
lire, jouer, créer

Inscription conseillée Gratuit
Renseignements : 04 75 21 25 64
bibliotheque@mairie-chatillonendiois.fr

Châtillons de France et d'ailleurs XXVIII^e rencontre à Châtillon d'Azergues.



L'association des "Châtillons de France et d'ailleurs" regroupe toute commune dénommée Châtillon qu'elle soit Française (36), Italienne (1) Suisse (2) et Belge (1) qui souhaite y adhérer.

Par suite de la covid la dernière réunion avait eu lieu à Châtillon-sur-Indre en 2019.

Quel plaisir de nous retrouver réunis lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée les 15 et 16 octobre 2022 à Châtillon d'Azergues. Ce bourg de 2300 habitants fait partie du pays des "pierres dorées" qui regroupe une quarantaine de communes au sud du Beaujolais et au Nord-Ouest de Lyon. La pierre dorée, appelée aussi pierre de Couzon dans les Monts d'Or Lyonnais est un calcaire largement exploité pour la construction dans la région. Ces calcaires colorés en jaune par des oxydes de fer sont constituées principalement de débris de crinoïdes fossiles (groupe d'animaux appartenant aux échinodermes comme les étoiles de mers et les oursins). Certains ressemblent à des plantes, d'où leur nom de Lys de mer. Leur "squelette" est fait de petites plaquettes chatoyantes.

61 personnes venues de 17 Châtillon sont présentes. Nos collègues Italiens de Châtillon du Val d'Aoste atteints par le Covid sont absents, nous privant de leurs chants habituels.

Après un déjeuner libre dans un charmant restaurant dénommé "Le Petit Châtillon", à 3 heures le trésorier de l'association contrôle les inscriptions jusqu'au moment des visites.

Nous voici répartis en deux groupes : le mien va visiter la cimenterie Lafarge, usine importante dans cette région. Lafarge (Groupe Holcim) est l'un des leaders mondiaux de la production de ciment. Une projection nous présente cette industrie et le fonctionnement de l'usine. La matière première du ciment est un mélange de calcaire et d'argile appelé "cru" ou "farine". C'est le directeur de la cimenterie, M. Patrick Debavelaere qui assure la présentation et nous guide ensuite sur le site d'extraction.

De cette usine j'ai retenu cet énorme four rotatif de 65 m de long et 4 m de diamètre chauffé par une flamme à 2000 degrés. On y brûle des déchets tels que des copeaux de bois ou la gomme des pneus

usagés. La matière à l'intérieur monte à 1200 degrés. Pollution oblige, un filtre d'un type nouveau a été installé pour réduire au maximum les particules rejetées par la cheminée.

Nous voici maintenant sur le site de la carrière. Nous obtenons toutes les réponses souhaitées sur le tonnage, la sécurité, le transport : une voie ferrée a été remise en service après 19 ans d'arrêt. Ceci a fait disparaître l'incessant ballet des camions vers l'usine.



Après cette visite, nous partons pour d'autres carrières d'Oncin et de Glay qui produisaient des pierres de taille. Leur exploitation a duré depuis le XV^e siècle jusqu'en 1947. Notre visite nous amène en contrebas du front de taille parfaitement conservé au hameau de Glay où était concentré le peuple des carriers (tailleurs de pierres). Aujourd'hui des amateurs de taille de la pierre viennent y exercer leur art pour le plaisir.



Nous remontons sur le plateau visiter le village médiéval de Ternand, "petite cité de caractère" sur un promontoire rocheux avec une vieille place forte classée monument historique. Un chemin de ronde permet d'en faire le tour en empruntant des ruelles pavées de pierres dorées. Les vestiges du château et de son donjon donnent directement sur les vignes entourant le village. Une halte permet d'admirer l'intérieur de l'église de la nativité de Saint Jean Baptiste pour clore la visite.

Nous revoici dans la salle ! C'est le moment pour les visiteurs de rencontrer les bénévoles qui les accueillent chez eux pour une ou 2 nuits. Le repas, dit de gala, a lieu dans un nouvelle salle fort bien décorée où le Maire de Châtillon d'Azergues nous souhaite la bienvenue. Le Crémant de Bourgogne en apéritif marque le début de cette soirée. La soirée se déroule en musique et en chansons. Que de conversations ! Deux ans sans rencontre c'est long !

Le lendemain nous découvrons la ville de Châtillon d'Azergues située dans le sud du Beaujolais. Notre guide nous emmène vers la partie ancienne du village, où se trouvent les ruines d'un imposant château fort du XII^e siècle. En raison de son état de délabrement (il ne reste qu'une tour et le donjon cylindrique haut de 30 mètres avec un diamètre

approchant les 10 mètres) le château est aujourd'hui interdit au public. À proximité, la chapelle Saint Barthélemy est en fait composée de deux chapelles superposées. La descente se fait par le chemin de



l'enfer. La tour du Vingtain faisait partie des remparts. Elle fut transformée en habitation au XVIII^e siècle. Ce chemin offre de beaux points de vue sur les toits du village et la vallée de l'Azergues. Les paysages

alentours, avec ces maisons faites de pierres ocre jaune, ces collines verdoyantes et ce vignoble du Beaujolais donnent au Pays des Pierres Dorées un petit air de Toscane.

Mais le temps passe il nous faut revenir à la mairie pour l'assemblée générale. Le Président Jean Paul Vuillot et le Maire Bernard Marconnet sont entourés par les autres membres du bureau. M. le Maire dit sa satisfaction de voir que tous les participants semblent contents de ces deux journées de visites et de la soirée. Le Président des Châtillons de France nous demande une minute de silence en mémoire de nos adhérents décédés au cours des deux années passées, dont l'ancien Président Dominique Schott. Après le rapport moral approuvé à l'unanimité, c'est au tour du Trésorier Serge Genart de présenter le rapport financier pour la dernière fois. Il quitte en effet ce poste après 27 ans de service, c'est à dire depuis le début de l'association. Il est chaleureusement applaudi par tous. Le Président présente alors le nouveau Trésorier, Roland Covarel, trésorier adjoint depuis 2008. S'en suit un jeu de questions-réponses dont la principale est :

"Quel Châtillon nous recevra en 2023 ?"

Composteurs du village



Depuis un an pour l'un, et deux ans pour l'autre, deux composteurs sont installés à Châtillon.

Le dispositif marche bien et nous allons pouvoir récupérer un compost de bonne qualité

sur le site du parking des Chaussières.

Le **samedi 10 décembre à partir de 14 heures**, les bénévoles videront le bac de maturation. Le compost sera réparti entre les bénévoles et ceux qui en veulent un peu. Venez avec votre contenant !

Châtillon d'Azergues



Pas de volontaire pour le moment. Aussi ai-je laissé entendre que puisque Châtillon-en-Diois avait reçu l'association en 2003, le refaire 20 ans après pourrait être de l'ordre du possible. Au conseil municipal et à notre Maire de décider.

Il est déjà 13 heures et le Président annonce la clôture de la 28^e rencontre des Châtillons de France et d'Ailleurs. Un dernier repas en commun nous est offert sous forme d'un buffet délicieux et accompagné encore de beaujolais.

Pour respecter la tradition, chaque Châtillon offre au Maire et conseillers ayant œuvré pour la réussite de ces journées des produits de leur région. Au moment du départ c'est au tour du Maire de nous offrir un sac portant les armes du Beaujolais avec divers documents des offices de tourisme, du conseil départemental et du conseil régional, du miel produit par Madame Châtillon ! ainsi qu'une bouteille de Beaujolais.

C'est l'instant de se dire au revoir avec une question qui revient ! Où se retrouve-t-on l'an prochain ? Une réponse doit être donnée pour le 15 janvier 2023.

Roland Covarel

D'autre part, deux des bénévoles qui s'occupent du bac d'apport déménagent. Nous sommes à la recherche de deux nouvelles personnes pour les remplacer. Leur rôle sera de remuer et de vérifier la partie supérieure du bac d'apport, de retirer les quelques erreurs de dépôt (ce travail se fait en quelques minutes) et ce à peu près toutes les trois semaines. Une fois par an environ, c'est le gros travail : vider le bac de maturation et y transvaser le bac d'apport (à peu près deux heures de travail, mais dans une ambiance sympathique)

Si vous êtes intéressés, merci de contacter Huguette Maillefaud, 06 08 92 72 33, référente pour la mairie, qui transmettra à l'équipe des bénévoles.



Marché d'Hiver le 18 décembre

Organisé par Art'Star. Plusieurs commerçants et associations vous proposeront sur ce marché : Artisanat, petite restauration, buvette, vin chaud, musique, promenade à poney... Une visite s'impose à l'approche de Noël !

Trottoir rue du Reclus

Un jour il faudra aménager la traverse de Châtillon, en particulier pour faciliter le cheminement des piétons ! Pour l'instant la municipalité agit au coup par coup. L'aménagement de la cantine scolaire a permis déjà d'adoucir localement le parcours. Récemment une grosse fuite d'eau devant le porche de la maison Borel a nécessité de creuser le sol. Ces travaux ont été l'occasion de faire disparaître le seuil important et gênant du trottoir à cet endroit. Tous ceux qui un jour ont failli chuter ou se tordre le pied seront reconnaissants à MM Guy et Roland

Borel qui ont aimablement accepté cet aménagement. La municipalité les remercie vivement aussi !



Une naissance à Châtillon !

C'est la première naissance à Châtillon depuis 7 ans ! Aurélie Friedel et Rémi Miera ont eu la joie d'accueillir Mōana le 20 juillet 2022. Sa maman souhaitait accoucher à Romans-sur-Isère où l'hôpital offre des chambres de naissances douces. La nature en a décidé autrement : le bébé a voulu découvrir le monde plus vite que prévu, avec 10 jours d'avance. Les parents ont alors appelé les

pompiers arrivés très rapidement chez eux. Un hélicoptère fut aussi mobilisé. Mais Mōana voulait vraiment naître comme autrefois, à la maison ! C'est à Châtillon qu'elle est donc née, avant de s'offrir un baptême de l'air en hélicoptère avec sa maman en direction de Romans. Les parents ont bien sûr remercié les pompiers et les secours en hélicoptère. Nous leur souhaitons des jours heureux à Châtillon.


Assistance informatique

Atelier Numérique à Châtillon-en-Diois (gratuit)

Les 2ème mardis du mois
de 14h30 à 16h30


Mairie de Châtillon

13 décembre : «As-tu reçu ma photo ?»
Envoyer une photo par SMS.



**Inscrivez-vous pour
l'un des ateliers...
ou pour toute la série !**

Inscriptions
Emmanuel MOURIER 07 84953926
emmanuel.mourier@paysdiois.fr



Permanence Conseiller Numérique Châtillon-en-Diois

Agence Postale

Le 4ème vendredi de
chaque mois
de 9h30 à 12h30

Aide gratuite et ouverte à tous

Venez apprendre à : manipuler vos appareils numériques, utiliser Internet, communiquer (par email ou SMS), créer ou gérer vos comptes en ligne, organiser vos fichiers, installer une application, sécuriser vos usages...

Avec ou sans rendez-vous
EMMANUEL MOURIER 07 84 95 39 26
emmanuel.mourier@paysdiois.fr

Prochaines permanences les vendredis
23 décembre 2022, 27 janvier, 24 février, 24 mars
28 avril, 26 mai, 23 juin 2023







Rappel : Le Village-galerie du Festival Arts et Vignes de Châtillon-en-Diois ouvrira à nouveau ses portes du 06 au 13 août 2023. Il est ouvert aux artistes d'arts plastiques dans les disciplines suivantes: peinture, photographie, sculpture (tout support), installation, artisanat proposant des pièces uniques. Les exposants sont sélectionnés pour la qualité plastique et artistique de leur travail par la commission Village-galerie de l'Association. Les candidats sélectionnés s'engagent à être présents

pour toute la durée du festival.

Les modalités de participation et le formulaire de demande d'inscription doivent être demandés par courriel à : chatillonartsetvigne@free.fr

Les dossiers complets sont à renvoyer pour le **15 décembre 2022 au plus tard :**

-soit par courriel à chatillonartsetvigne@free.fr
-soit par courrier à

Association Arts et Vigne – Village-galerie,
3 rue du Reclus 26410 Châtillon-en-Diois

Tennis Club de Châtillon-en-Diois "Viens Taper La Balle Avec Nous"

Les cours de l'école de tennis auraient dû reprendre le 9 novembre. Mais Romain, le moniteur, était absent pour cause de congé parental, et Marc et Roland, qui servent en dépannage, l'étaient aussi pour d'autres raisons. C'est donc le 16 que les jeunes se sont retrouvés dans la salle Kubnick. Nous avons la chance de pouvoir continuer de les faire jouer "au sec" alors que les conditions climatiques rendent le jeu en extérieur dangereux.

Bien sûr nous utilisons des "Balles Jaunes", dites mini-Tennis, qui rebondissent moins mais permettent dans cet espace restreint de peaufiner les gestes. Après une heure trente de jeu des grands, ceux-ci laissaient la place aux plus novices.

Le Président avait demandé aux membres du bureau disponibles de venir pour deux raisons :

- La première, féliciter notre moniteur Romain pour la naissance de Rafaël (pas encore Nadal). C'est Martine Maillefaud qui lui a remis le chèque préparé par notre trésorier, qui y avait joint les sommes données par les parents discrètement.



- La seconde dans le cadre de l'opération "Viens Taper La Balle Avec Nous".

Cette action est portée par le Comité Drôme-Ardèche qui offre sous certains critères d'âge une raquette pour une première licence de Tennis. Cinq enfants seulement parmi les neuf inscrits répondaient aux critères ! Le club a acheté les 4 raquettes manquantes afin que cette distribution menée par nos deux Martine se fasse dans la joie pour tous.

Il n'en fallait pas davantage pour tirer une photo souvenir de cet instant avant de suivre les directives du moniteur.

Roland Covarel

Bientôt Noël !

Le village sera illuminé ! Pour répondre à la nécessité de sobriété énergétique, seules les places du Reviron et Dévoluy et la rue du Reclus auront des décorations lumineuses !

À propos de décorations de Noël, la municipalité remercie Mme Marie Gilot, qui nous a apporté des décorations. Elles donneront une petite touche de fête à bibliothèque municipale et à l'accueil de la mairie ! Merci à elle !



Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

ISSN : 2744-046X Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD, Huguette MAILLEFAUD